

FOCUS

Les mutations des marchés et des usages de drogues en France vues par le dispositif TREND

Michel Gandilhon, Agnès Cadet-Taïrou / TREND/OFDT

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) s'attache à décrire, depuis sa mise en place en 1999, les tendances émergentes en matière d'usages de drogues. Revenant sur les mutations à l'œuvre dans ce champ, cet article se focalise notamment sur la transformation de l'offre de cannabis en France, l'apparition des nouveaux produits de synthèse, et l'évolution de marchés plus classiques comme ceux de la cocaïne et de l'héroïne¹.

Essor de l'usage et de l'offre d'herbe de cannabis

La mutation la plus spectaculaire concerne sans doute le marché du cannabis, qui constitue le produit illicite le plus consommé en France, avec près de quatre millions d'usagers dans l'année². Elle tient, depuis quelques années, à la montée en puissance de l'usage de l'herbe au détriment de la résine de cannabis importée du Maroc sur fond d'un développement d'une culture spécifiquement française. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : les transformations de l'usage, avec l'évolution des exigences des consommateurs, et celles de l'offre, avec le développement important des cultures d'herbe en France comme dans le reste de l'Europe.

Si l'usage et la production d'herbe de cannabis en France ne constituent pas une nouveauté, le dispositif TREND (voir encadré) a, depuis quelques années, identifié un certain nombre de nouvelles tendances annonçant des mutations importantes de ce marché. Le premier

concerne la demande avec l'essor d'une mode que l'on peut qualifier de « bio » manifestant le souhait de nombreux usagers de disposer de produits « naturels » et de « qualité » et, par conséquent, une tendance à une moindre appétence pour la résine de cannabis produite au Maroc. À cela s'ajoute la volonté de beaucoup d'usagers, exprimée notamment dans le cadre du mouvement des Cannabis social clubs, de ne pas dépendre, à la fois pour des raisons éthiques et sécuritaires, des réseaux de trafics traditionnels. Cette situation a nourri une forte tendance à l'autoproduction³ dans un contexte où celle-ci restait, jusqu'à récemment, dominée largement par la figure du petit cultivateur en placard entretenant quelques plants destinés à répondre à une consommation personnelle ou à celle de ses proches. Cependant, cette caractéristique d'un marché français à l'offre atomisée est en train de changer depuis 2011 avec l'émergence du phénomène des *cannabis factories*, tenues par des organisations criminelles attirées par la dynamique de la demande⁴, et, depuis récemment, par le fait que de plus en plus de particuliers se lancent dans des cultures commerciales. En 2012 et 2013, les sites du dispositif TREND à Bordeaux, Toulouse, Rennes, et même Paris, rapportent le développement de cette pratique qui voit des personnes se lancer de manière quasiment professionnalisée dans le commerce d'herbe à grande échelle. Toutes ces évolutions concourent donc à la pérennisation d'une offre d'herbe de plus en plus produite en France⁵ – la croissance importante des saisies de plants ces dernières années réalisées par les services répressifs (police, douane, gendarmerie)⁶ l'atteste –, fortement dosée en tétrahydrocannabinol (THC) comme le montre la hausse du taux de pureté moyen de l'herbe saisie sur le territoire français : en 2013, selon l'Institut national de police scientifique (INPS), il tournerait autour de 12 %. Ces transformations ne concernent pas que la

¹ Pour une description plus exhaustive des tendances observées en 2011 et 2012, voir Cadet-Taïrou A, Gandilhon M et al. *Marchés, substances, usagers : les tendances récentes (2011-2012)*. Tendances n° 86, OFDT, juillet 2013.

² Voir le chapitre consacré au cannabis dans « Drogues et addictions, données essentielles ». Saint-Denis : OFDT, 2013.

³ En 2010, le nombre de petits cultivateurs était estimé à 80 000. *Drogues, chiffres clés, cinquième édition*. OFDT, juin 2013.

⁴ Weinberger D. *Réseaux criminels et cannabis indoor : maintenant la France ?, Drogues, enjeux internationaux n°1*. OFDT, mai 2011.

⁵ En 2005, la production d'herbe en France était évaluée à une trentaine de tonnes tandis que le marché de l'herbe était estimé à 40 % du marché du cannabis (Drogues et addictions, données essentielles, op. cit.).

⁶ En 2013, selon l'OCRTIS, plus de 141 000 pieds de cannabis ont été saisis soit le niveau le plus élevé jamais enregistré.



Le dispositif TREND

méthodologie

Le dispositif TREND s'attache depuis 1999 à détecter les phénomènes émergents et les tendances récentes dans le champ des drogues illicites, qu'il s'agisse des produits, de l'offre, des modes d'usage ou des profils de consommateurs. Pour remplir sa mission d'observation, il s'appuie sur un réseau de sept sites (Bordeaux, Marseille, Lille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse), dotés d'outils de collecte communs (observations ethnographiques, questionnaires qualitatifs, groupes focaux), et opérant dans l'espace urbain (CAARUD, squats) comme dans l'espace festif (free parties, clubs, discothèque). TREND comprend également un dispositif d'observation et de veille centré sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites : SINTES (Système d'identification national des toxiques).

France puisque, partout en Europe, on assiste au même phénomène et, d'ores et déjà, dans un certain nombre de pays européens, situés à l'est de l'axe Dublin-Istanbul, le marché de l'herbe a pris le pas sur celui de la résine de cannabis⁷.

Ces changements affectent en retour l'offre de la résine de cannabis, laquelle est obligée de s'adapter à ces nouvelles réalités en répondant à cette demande fondée sur la « qualité ». Depuis trois ans, le confirme la présence de plus en plus importante sur le marché d'une offre de résine fortement dosée en THC, présence confirmée par les analyses qui montrent une très forte hausse de la teneur en principe actif. Ainsi, en 2013, la teneur moyenne tourne autour de 17 %, un niveau sans précédent en France depuis que le phénomène est mesuré. En outre, les enquêtes ethnographiques menées récemment dans les régions productrices au Maroc montrent le développement des cultures de variétés d'herbe génétiquement modifiées et plus fortes en THC⁸.

Apparition des nouveaux produits de synthèse

Le deuxième phénomène marquant à l'œuvre aujourd'hui est représentée par l'apparition des nouveaux produits de synthèse⁹, substances qui imitent les effets de différents produits illicites comme par exemple le cannabis, le khat, l'ecstasy ou la cocaïne. Il est difficile

aujourd'hui de dire si cette émergence va bouleverser en profondeur l'usage de drogues en France. D'une part à cause de son caractère récent, qui fait que l'on manque encore de recul, et du fait aussi du caractère lacunaire des informations dont on dispose dû au mode de circulation de ces produits, lequel se fait essentiellement par des commandes sur le *deep Web* et le vecteur postal. Cependant, TREND, ces deux dernières années, enregistre des évolutions significatives avec un début d'apparition d'un certain nombre de substances, comme les cannabinoïdes de synthèse, sur les marchés physiques de l'espace festif alternatif techno. Il semble en effet que sur certains sites comme Bordeaux, Lille ou Metz, un début de structuration d'une offre directe apparaisse. Celle-ci serait le fait d'usagers-revendeurs qui jouent sur les écarts, qui peuvent aller du simple au triple, entre le prix pratiqué au détail et celui auquel le produit est obtenu sur le Web. D'ores et déjà, dans certains milieux, comme le festif gay à Paris avec la pratique du slam (injection en contexte sexuel) ou dans le milieu festif alternatif, avec notamment la méthoxétamine (MXE), dont les effets s'apparentent à ceux de la kétamine, certaines nouvelles drogues de synthèse tendent à prendre une place croissante dans le spectre des consommations tout en restant largement minoritaires parmi l'ensemble des usagers.

Retournement du cycle de diffusion de la cocaïne ?

La création du dispositif TREND il y a quinze ans a coïncidé avec l'essor de l'usage de la diffusion de la cocaïne dans la société française, tendance portée par une image positive de ce produit associé au monde de la fête et de la performance¹⁰. Depuis deux ans, la majorité des sites TREND note un certain retournement de tendance s'agissant de l'image de la cocaïne. Celle-ci touche en premier lieu les usagers les plus anciens dont certains commencent à éprouver les dommages sanitaires consécutifs à leur consommation. En outre, beaucoup d'entre eux se plaignent de la qualité du produit qui circule en France, de même que du prix de la cocaïne, qui, s'il a été divisé par deux en vingt ans, tend à remonter depuis 2012 pour se situer en moyenne dans une fourchette comprise entre 65 et 70 euros le gramme¹¹. Chez les plus jeunes, la cocaïne se trouve de plus en plus concurrencée par le développement de l'usage de la 3,4-méthylène-dioxy-méthamphétamine (MDMA) en poudre, lequel est en nette augmentation dans les milieux festifs alternatifs comme commerciaux. Aujourd'hui, les observateurs du dispositif TREND situés dans l'espace festif, particulièrement dans les villes comme Rennes, Lille ou Toulouse qui disposent d'une offre festive abondante, notent la tendance des

⁷ OEDT. Rapport européen sur les drogues, tendances et évolutions. Lisbonne : 2013.

⁸ Chouvy PA, Afsahi K. Haschish revival in Morocco. *Int J Drug Policy* 2014.

⁹ Lahaie E, Martinez M, Cadet-Taïrou A. Nouveaux produits de synthèse et Internet. *Tendances* n° 84, OFDT, janvier 2013.

¹⁰ Pousset M. Cocaïne, données essentielles. Saint-Denis : OFDT, 2012.

¹¹ OFDT/TREND. Les prix de détail et la disponibilité des principales substances psychoactives circulant en France en 2012. Septembre 2013.

jeunes consommateurs à privilégier la MDMA par rapport à la cocaïne non seulement du fait d'un phénomène de mode (syndrome Madonna, attrait de la « nouveauté »), mais aussi pour des raisons qui tiennent au rapport qualité/prix d'une substance plutôt moins onéreuse que la cocaïne – 60 euros le gramme – et d'un taux de pureté plus élevé – selon l'INPS, 63 % en 2012 versus 32 % pour la cocaïne¹². Toutes ces phénomènes pourraient annoncer donc, à l'image de ce qui se passe dans bon nombre de pays européens, comme le Royaume-Uni et l'Espagne, où les prévalences baissent significativement¹³, un retournement de tendances, même s'il convient d'être prudent : la cocaïne demeure aujourd'hui en France un produit disponible dont l'image globale reste encore relativement bonne.

Problématiques « opiacés » toujours présentes

Les années 2011 et 2012 ont été caractérisées par de fortes tensions sur le marché de l'héroïne brune en France. Ces tensions s'inscrivent dans un contexte européen qui a vu un certain nombre de pays connaître de véritables pénuries du produit probablement provoquées par le démantèlement de grands réseaux de trafic. En France, le phénomène s'est manifesté non pas sous la forme de pénurie – le réseau des sites, à l'exception de Marseille, n'ayant pas rapporté de rupture dans la disponibilité – mais d'une chute importante des teneurs moyennes mesurées aussi bien par l'INPS que par le Système national d'identification des toxiques et substances (SINTES). Ainsi, il semble que les trafiquants aient réagi aux probables difficultés d'approvisionnement qu'ils rencontraient en coupant le produit. Le phénomène est particulièrement marqué dans les zones du territoire français les plus éloignées de la Belgique et des Pays-Bas, principales zones de stockage de l'héroïne afghane destinée à l'Europe de l'Ouest, où les teneurs peuvent descendre jusqu'à 3 % contre 7 % en moyenne sur l'ensemble du territoire¹⁴. Cette situation a entraîné de la part des usagers des reports sur les médicaments opiacés. La plupart des sites ont ainsi observé une augmentation sur les marchés parallèles alimentant surtout les usagers les plus marginalisés de la présence, outre de Subutex®

(buprénorphine haut dosage [BHD]), de la méthadone et des sulfates de morphine. Ces observations ont été largement corroborées par

l'enquête nationale de 2012 auprès des usagers des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) qui montre un accroissement de l'usage de Skénan® au cours du mois

précédant l'enquête et surtout des fortes prévalences dans les régions du centre et du sud de la France. Toutes ces tendances confirment que la question de l'usage d'opiacés ne se résume plus en France à celui de l'héroïne. Aujourd'hui, en effet, contrairement à la situation qui prévalait dans les années 1980 et 1990, jusqu'à l'introduction des traitements de substitution, l'héroïne a perdu son importance centrale au profit de formes médicamenteuses dont le statut thérapeutique, comme l'atteste la part croissante de la méthadone et de la BHD dans les surdoses mortelles, est devenu, malgré les progrès importants engendrés par leur introduction, problématique.

¹² INPS. *Stupéfiants 2012 : bilan S.T.U.P.S.* Ecilly : 2013. Ce taux moyen n'exclut pas bien entendu la présence, en rerudescence depuis 2013, sur le marché d'une cocaïne fortement dosée.

¹³ OEDT. *Rapport européen sur les drogues.* 2013. *op.cit.*

¹⁴ Lahaie E, Cadet-Taïrou A. *Héroïne : composition, prix, connaissance des usagers. Résultats de l'enquête nationale SINTES 2010-2011. À paraître, OFDT, 2014.*